Droit du travail

ECTS : 3

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est focalisé sur les relations collectives de travail, qui ont une importance croissante dans les entreprises. Il s'agit des relations entre l'employeur et les représentants des salariés (comité social et économique, organisation syndicale).
L'employeur peut négocier des accords collectifs avec les organisations syndicales représentatives sur des thèmes aussi important que le salaire, le temps de travail, la proteciton sociale, etc.
Cours en petit groupe

Compétence à acquérir :

Acquérir une formation de base en droit du travail

Mode de contrôle des connaissances :

Évaluation : 1 tests intermédiaire, un examen final, un exposé.

Bibliographie, lectures recommandées :

E. Peskine, C. Wolmark :« Droit du travail -2019 » : Dalloz, Coll. Hypercours, 7ème édition, septembre 2018.
G. Auzero, D. Baugard, E. Dockès: «Droit du travail », Dalloz, Coll. Précis, septembre 2018.

Document susceptible de mise à jour - 08/12/2025
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16